



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **18 avril 2011**

Délibération n° 2011-2191

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Conférence internationale de lancement du processus des autorités locales du 6° Forum mondial de l'Eau - Attribution d'une subvention au Comité international du 6° Forum mondial de l'eau**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 avril 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Rivalta, Assi, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Turcas, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Ferraro), Arrue (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Besson (pouvoir à M. Fournel), Frih (pouvoir à M. Braillard), M. Julien-Laferrière (pouvoir à Mme Dubos), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), M. Balme, Mme Cardona (pouvoir à M. Léonard), M. Kabalo (pouvoir à M. Goux), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Vesco, Giordano, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, M. Pili.

Séance publique du 18 avril 2011

Délibération n° 2011-2191

commission principale : proximité et environnement

objet : **Conférence internationale de lancement du processus des autorités locales du 6° Forum mondial de l'Eau - Attribution d'une subvention au Comité international du 6° Forum mondial de l'eau**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Suite à sa participation au 5° Forum mondial de l'Eau en mars 2009 à Istanbul, la Communauté urbaine de Lyon a signé le pacte d'Istanbul pour l'eau des autorités locales et régionales. Par cette signature, la Communauté urbaine s'engage à mettre en œuvre des approches intégrées dans la gestion de l'eau pour construire des passerelles pour l'eau, renforcer la capacité des villes et régions à prendre en compte, dans leur politique globale de développement, la question de l'eau et contribuer ainsi au développement durable.

Au cours de ce Forum mondial de l'eau, la Communauté urbaine a été déclarée "ville pilote", sur le thème particulier "eau et santé". Seules 18 villes, dans le monde entier, ont été déclarées "ville-pilote" : Brisbane (Australie), Lausanne (Suisse), Rotterdam (Pays-Bas), Buenos Aires (Argentine), Durban (Afrique du Sud), Incheon (Corée), Leon (Mexique), Baguio (Philippines), Vienne (Autriche), Lyon, etc.. L'objectif de cette démarche est d'affirmer le positionnement d'un territoire sur une thématique et d'animer un réseau avec d'autres villes et d'autres acteurs au niveau international sur ce thème.

La participation de la Communauté urbaine aux Forums Mondiaux de l'Eau et la signature du Pacte d'Istanbul pour l'eau des autorités locales et régionales s'intègrent dans l'engagement de la Communauté urbaine pour l'atteinte des objectifs du Millénaire en matière de développement durable tels qu'ils figurent dans la politique de l'eau de la Communauté urbaine.

La Communauté urbaine : territoire de mobilisation des collectivités locales, au niveau international, pour leur participation active au 6° Forum mondial de l'eau (mars 2012 à Marseille).

Organisé tous les 3 ans par le Conseil mondial de l'eau en étroite collaboration avec les autorités des pays d'accueil, le Forum mondial de l'eau est le plus grand événement international dans le domaine de l'eau. Il est la seule enceinte à l'échelle internationale où les gouvernements, les autorités locales, les décideurs économiques et sociaux ainsi que les acteurs de la société civile débattent pour proposer des solutions aux grandes questions liées à l'eau et susciter un engagement politique réel et durable.

Le Forum mondial de l'eau sert quatre objectifs principaux :

- donner son importance à l'eau sur l'agenda politique,
- débattre des solutions aux problèmes de l'eau du XXI^e siècle,
- formuler des propositions concrètes et les porter à l'attention du monde,
- générer un fort engagement politique.

L'objectif du 6° Forum mondial de l'eau est d'être le forum des solutions pour l'eau et de réunir l'ensemble des parties prenantes pour formuler des propositions concrètes sur l'ensemble des thématiques liées à l'eau, notamment la mise en œuvre effective du droit d'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous mais aussi sur des thématiques transversales comme l'eau et la santé, l'eau et l'énergie, le changement climatique, soit douze priorités d'action.

Le 6° Forum mondial de l'eau souhaite donner une place importante aux collectivités locales, qui sont les opérateurs de terrain et de proximité dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, afin que leur vision sur les grands défis à relever pour le XXI^e siècle soit fortement prise en compte.

La mobilisation des collectivités territoriales au 6° Forum mondial de l'eau permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- faire reconnaître dans la déclaration ministérielle le rôle des collectivités territoriales dans la gestion de l'eau et de l'assainissement,
- promouvoir l'organisation et la gouvernance de la gestion de l'eau : le modèle français,
- faire signer le pacte d'Istanbul pour l'Eau par de nombreuses collectivités et faire assurer le suivi de leurs engagements,
- rejoindre le mouvement des villes pilotes sur une thématique prioritaire du Forum,
- proposer des moyens de développer la coopération décentralisée en France, en Europe et à l'international.

Dans le cadre de cette volonté, les organisateurs du 6° Forum mondial de l'eau souhaitent que la Communauté urbaine accueille, sur son territoire, la conférence internationale de lancement du processus des autorités locales de ce 6° Forum.

La reconnaissance de l'agglomération lyonnaise dans le domaine de l'eau :

Le souhait d'organiser cette conférence internationale à Lyon s'explique pour différentes raisons :

- la Communauté urbaine de Lyon est l'une des villes pilotes sur la thématique "eau et santé". A ce titre, elle fait partie du Comité de pilotage international de la priorité "contribuer à améliorer l'hygiène et la santé à travers l'eau et l'assainissement". C'est l'une des douze priorités thématiques définies pour le 6° Forum mondial de l'eau ;
- la reconnaissance de la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre de son engagement dans la solidarité internationale. Dans ce cadre-là, la Communauté urbaine de Lyon a mené de nombreuses actions relatives à l'accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement pour tous ;
- en outre, l'agglomération lyonnaise a une capacité de différenciation dans la gestion du cycle de l'eau car elle s'appuie sur :
 - . le pôle de compétitivité Axéléra avec des projets d'optimisation de process de dépollution,
 - . une recherche publique bien positionnée, en partenariat avec la Communauté urbaine et les industriels, avec une reconnaissance au niveau international sur la gestion des eaux pluviales et d'assainissement,
 - . de fortes compétences internes au sein de la direction de l'eau de la Communauté urbaine.

La conférence internationale pour le lancement du processus des autorités locales du 6° Forum mondial de l'eau :

Cette conférence internationale aura lieu au Palais des congrès de Lyon les 30 et 31 mai 2011.

Elle aura pour objectif de susciter la réflexion des autorités locales françaises et internationales sur la pertinence d'une Déclaration des collectivités lors du 6° Forum mondial de l'eau et du choix de thèmes fédérateurs. Cette conférence permettra également aux collectivités de s'exprimer sur les moyens possibles à mettre en œuvre pour susciter de nouvelles signatures du pacte d'Istanbul pour l'Eau et pour assurer un suivi et un partage de l'information de sa mise en œuvre dans le monde.

Cette conférence sera organisée par le Comité international du 6° Forum mondial de l'eau, en partenariat avec différents acteurs : Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, le Ministère des affaires étrangères, le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et la Communauté urbaine de Lyon.

Plus de 250 représentants de collectivités locales sont attendus, dont 2/3 d'internationaux.

Les enjeux, pour la Communauté urbaine, d'accueillir et de soutenir cette conférence peuvent être résumés comme suit :

- confirmer le positionnement de l'agglomération lyonnaise au niveau international comme territoire d'expertise dans le domaine de l'eau ;

- conforter son expertise dans l'ingénierie de projets en matière de solidarité internationale ;
- valoriser son rôle mobilisateur, aux côtés des autres partenaires associés, des collectivités locales au niveau international ;
- assurer une visibilité du territoire à l'occasion du plus grand événement international du secteur de l'eau et participer aux discussions qui aboutiront à des prises de décisions concernant les grands défis à relever au 21ème siècle dans le domaine de l'eau.

Le budget prévisionnel pour l'organisation de la conférence s'élève à 300 000 € TTC.

Le financement des dépenses d'organisation de la conférence par les différents partenaires sera assuré comme suit :

- le Comité international du 6° Forum mondial de l'eau, maître d'ouvrage de l'organisation de la conférence : 90 000 €,
- le Ministère des affaires étrangères français : 30 000 €,
- l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse : 90 000 €,
- la Communauté urbaine de Lyon : 90 000 €.

La Communauté urbaine de Lyon, territoire d'accueil de la conférence, participerait aux frais d'organisation du projet pour un montant de 90 000 €, soit :

- 75 000 € au titre des frais de location du palais des Congrès de Lyon. Cette participation serait versée sous forme de subvention au Comité international du 6° Forum mondial de l'eau ;
- 15 000 € TTC pour l'organisation d'une réception dans les salons de l'Hôtel de ville de Lyon ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 75 000 € au profit du Comité international du 6° Forum mondial de l'eau, maître d'ouvrage de l'organisation de la conférence, "lancement du processus des Autorités Locales du 6° Forum Mondial de l'Eau" organisée à Lyon les 30 et 31 mai 2011,

b) - le paiement des frais liés à l'organisation d'une réception à l'Hôtel de ville de Lyon pour un montant de 15 000 € TTC,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le Comité International du 6° Forum mondial de l'eau définissant, notamment, les conditions d'utilisation et les modalités de versement de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget annexe des eaux, exercice 2011 - compte 674 300 pour un montant de 75 000 € - compte 623 800 pour un montant de 15 000 € TTC au titre des frais d'organisation de la réception dans les salons de l'Hôtel de ville de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 avril 2011.